



## Présentation PROJET VOLET 1 PAT émergent (maximum 15 pages)

Le projet doit être présenté dans son ensemble et pas seulement la partie faisant l'objet de la demande de subvention. Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques.

### 1- Intitulé du projet

Le PAT de la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise, un engagement partagé pour une agriculture et une alimentation résilientes

### 2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions) (maximum 10 lignes)

#### *Contexte :*

La communauté de communes du Pays de Lafrançaise est un territoire qui se situe à un moment stratégique de son développement. Renforcer son attractivité en valorisant ses potentiels tout en préservant ses ressources, devient l'enjeu des prochaines années. L'activité agricole qui reste prégnante, a façonné une identité encore fortement marquée par une économie agricole et alimentaire vive. Cependant, elle subit des menaces trop nombreuses : vieillissement des chefs d'exploitations, climat chaotique, déprise agricole, ressource en eau qui diminue.... La Communauté de communes du Pays de Lafrançaise a souhaité se doter d'un outil directionnel pour un projet alimentaire accessible à tous.

#### *Objectifs :*

Une réflexion collaborative a permis d'identifier 4 objectifs, à partir desquels ce projet est développé :

- 1 : Pérenniser et développer l'activité agricole,
- 2 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- 3 : Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité,
- 4 : Agir pour la transition écologique.

#### *Cibles :*

Le territoire est celui de la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise qui pilotera ce projet en collaboration de partenaires institutionnels et techniques de niveaux départementaux et régionaux (cf le tableau des partenaires et de leur engagement).

*Actions et livrables prévus :*

- Enquête auprès des agriculteurs par le lycée agricole, EPLEFPA
- Enquête auprès des familles accueillies au sein des associations caritatives,
- Enquête, étude via les partenaires consulaires de la commercialisation des produits locaux
- Diagnostic du foncier agricole (préalable à l'action sur les friches agricoles),
- Exposition photos de portraits d'agriculteurs en collaboration avec l'office de tourisme,
- Documents de communication,
- Événementiel portant sur l'alimentation (titre à définir),
- Club de responsables de la restauration collective,
- Programmation culturelle annuelle (à définir),
- Accompagnement collectifs et individuels des agriculteurs et porteurs de projets agricoles,
- Cafés transmission agricole,
- Forums thématiques (foncier par ex),
- Action de sensibilisation portant sur le lien santé-alimentation,
- Dossier de communication sur le projet alimentaire de territoire.

**3- Thématiques du PAT (cocher plusieurs cases)**

Pour rappel, le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire :

- Justice sociale, dont lutte contre la précarité alimentaire,
- Environnement, dont lutte contre le gaspillage alimentaire, le mode de gestion de l'eau, les adaptations culturelles, la résorption de friches,
- Éducation alimentaire
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire

X Atteinte des objectifs des lois « EGAlim » et « climat et résilience » pour la restauration collective,

X Santé publique.

Autres (à préciser) : Action économique portant sur la structuration d'une stratégie d'accueil de porteur de projet agricole, un accompagnement d'exploitations sur leur diversification.

#### 4- Territoire d'action (cocher une ou plusieurs cases)

Commune

X Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) – Communauté de communes du Pays de Lafrançaise – CC PL

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Parc Naturel Régional (PNR)

Département

Région

Autre (à préciser) :

Surface géographique (en km<sup>2</sup>) : 221 km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 11 131 habitants répartis sur 11 communes

Existe-t-il déjà un (des) PAT qui couvre(nt) en tout ou partie ce territoire ou des territoires voisins ? le(s)quel(s) ? quelle articulation est prévue ?

Un P.A.T départemental est porté par la Chambre d'agriculture Tarn et Garonne. Son action principale concerne la mise en place d'une plateforme logistique qui permet un approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Le territoire pourra bénéficier d'une articulation avec le P.A.T départemental dont les objectifs seront de :

- mobiliser les acheteurs de la restauration collective sur l'offre de la plate-forme,
- faciliter le recours à la plate-forme,
- mobiliser les producteurs du territoire pour adhérer à la plate-forme,
- favoriser les circuits courts et l'application de la loi EGALIM
- élaborer un outil d'évaluation et de mesures d'impacts commun aux deux P.A.T.

Un accompagnement technique par l'animateur du PAT départemental est envisagé auprès des personnels de la restauration collective communal en vue d'être sensibilisés à l'utilisation de la plate-forme d'achat, d'être accompagnés à la mise en œuvre de la commande publique : structuration des marchés, allotissement, à participer à des rencontres entre producteurs et acheteurs publics.

Parallèlement, au cours de la formation développement dont a bénéficié la CC PL, des interactions entre territoires voisins (la CC du Pays de Serre en Quercy elle-même engagée dans une action similaire) ont eu lieu et ce dans une cohérence de bassin de vie. Ce type de partenariat pourra être confirmé, dans le cadre de ce projet alimentaire notamment sur des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, par exemple.

## 5- Public cible (type de public et nombre d'habitants concernés)

Le public cible varie en fonction des enjeux et des actions. De manière générale, il s'adresse à tous les habitants du territoire et des professionnels qui œuvrent pour l'économie agricole et l'alimentation.

Les groupes de publics de la CC PL identifiés :

- Habitants,
- Professionnels agricoles et alimentaires et porteurs de projets,
- Publics scolaires,
- Crèches,
- Patientèles,
- Familles accueillies au sein des associations caritatives,
- Professionnels de la restauration collective et commerciale,
- Touristes ...

Soit les 11 131 habitants environ, sans compter les touristes et la population du bassin de vie.

**6- Partenaires impliqués et leurs contributions (remplir le tableau ci-dessous)**

Nom du partenaire	Statut juridique	Contribution	
		Acquise	En cours
DRAAF Occitanie, DDT82, Préfecture	Services de l'Etat	Rôle d'appui du PAT Participation à la gouvernance (comité de pilotage) Appui méthodologique	
Région Occitanie	Collectivité Territoriale	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Appui méthodologique	Appui financier pour les actions éligibles au FEADER
Conseil départemental 82	Collectivité	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Appui méthodologique	Appui financier pour le poste d'animateur/trice et actions relatives à l'agriculture dans le cadre du contrat d'équipement
PETR Garonne Quercy Gascogne	Syndicat	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Appui méthodologique	Appui d'ingénierie financière pour le poste d'animateur/trice et projets éligibles aux financements (LEADER)
Chambre d'agriculture 82	Établissement public administratif	Conventionnement Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail), Co-animation de rencontres entre producteurs agricoles et responsables d'achat de la	

		restauration collective	
Chambre de Commerce et de l'Industrie	Établissement public administratif	Conventionnement Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail), Relais d'information auprès des commerces du territoire	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Établissement public administratif	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Relais d'information auprès des artisans du territoire	
Mutualité Sociale Agricole	Établissement public administratif		Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)
EPLEFPA 82	Établissement public administratif	Comité de pilotage Participation au diagnostic agricole	
Brigade du goût (association de restaurateurs commerciaux en lien avec la CCI)	Association	Co-animation de rencontres entre producteurs agricoles et responsables de la restauration collective et commerciale	
Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagers du Sud Quercy	Établissement public	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage), Animation et sensibilisation des personnels de la restauration collective sur le gaspillage alimentaire	
Syndicat du Bassin Versant Tarn aval	Établissement public	Animation et sensibilisation des professionnels agricoles sur les transitions agricoles du BV du Tarn Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	

Epage Aveyron aval	Établissement public	Animation et sensibilisation des professionnels agricoles sur les transitions agricoles du BV du Tarn Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	
Les communes du territoire	Collectivités	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	
CCAS de la commune de Lafrançaise	Établissement public communal administratif	Groupe de travail, personnel bénéficiant de formations	
Syndicat de bassin du Lemboulas	Établissement public	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	
Institut Régional d'éducation et de Promotion de la Santé	Association régionale		Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) - Intervention dans le cadre du Plan de l'alimentation
Maison sport santé UFOLEP	Association	Intervient sur des actions en lien avec le sport et la santé dans le cadre du CTPS Garonne Quercy Gascogne Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Intervention dans le cadre du programme alimentaire de territoire	
Agence Régionale de la Santé	Établissement public de l'Etat à caractère administratif	Intervention dans le cadre du Plan de l'alimentation et Contrat local de santé, volet alimentation	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)
Fédération des Ecosystèmes Territoriaux Coopératifs	Fédération d'associations citoyennes et culturelles autour de l'alimentation et de la transition écologique	Participation aux groupes de travail, porteurs de projets Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	
Campagnes vivantes 82	Association (promotion de la haie et de l'arbre	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)	

	hors foret)	Animation et sensibilisation des publics et collectivités (haies) et des professionnels agricoles (agroforesterie)	
SAFER 82	Association	Animation et sensibilisation des publics et collectivités (foncier, transmission, installation)	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage)
Terre de liens	Association	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Animation et sensibilisation des publics et collectivités (foncier, transmission, installation)	
Civam Semailles	Association	Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Animation et sensibilisation des publics (balades gourmandes, journée de l'alimentation, de fermes en fermes et des professionnels agricoles (formation à l'agro écologie)	
ADEAR 82	Association	Conventionnement Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail), Animation de permanences entre producteurs agricoles installation- transmission, Tutorat pour la transmission des pratiques agro écologiques	
Foncière agricole d'Occitanie	Établissement privé		Participation à la gouvernance (Comité de pilotage) Sensibilisation auprès des élus et exploitants agricoles



Resto du cœur (Unités locale et Départementale)	Association	Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail),	
Croix Rouge (Unité locale)	Association		Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail)
SOLAAL	Association	Conventionnement Participation à la gouvernance (comité de pilotage et groupes de travail), Sensibilisation auprès des élus et exploitants agricoles sur le glanage social	

**7- Diagnostic territorial** (cocher la case correspondante) - Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire, (Prévu, En cours, Réalisé)

**1° Structures en charge du diagnostic et études réalisées :**

Sur l'impulsion de la commune de Lafrançaise équipée d'une cuisine centrale et soucieuse de répondre aux exigences de la loi EGALIM, la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise a coordonné une formation action accompagnée par l'organisme l'Adefpat dès janvier 2022 jusqu'au mois de novembre 2023. Cette action était ouverte aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation (producteurs agricoles, élus, partenaires politiques et techniques, associations caritatives et citoyennes, plus de 70 invitations, un groupe en moyenne de 25 personnes a travaillé pendant 18 séances de travail. La volonté de cette démarche multi partenariale avait pour ambition de :

- Se doter d'une vision partagée du projet,
- Co-construire un projet adapté au territoire,
- Décliner un plan d'action opérationnel et expérimenter,
- Impulser une dynamique multi-acteurs,
- Définir un mode de gouvernance.

En tout premier lieu, ce travail de concertation a permis de réactualiser le diagnostic agricole et foncier effectué en 2019 par la Chambre d'agriculture 82 pour obtenir un diagnostic partagé (en cours), complété par une enquête en ligne menée auprès de consommateurs et des entretiens auprès des responsables des restaurations collectives communales ainsi que des restaurants commerciaux afin d'avoir une meilleure connaissance des pratiques d'achats des professionnels de la restauration. Enfin, cette démarche collective a permis d'affirmer une volonté forte de l'EPCI à s'engager dans une politique de soutien à l'agriculture et à l'alimentation locales. (Annexe 1)

## Bilan des études territoriales réalisées :

### *Echelle départementale :*

- Etude menée par l'accueil Montauriol et la F.A.S Occitanie pour un projet visant à améliorer les modalités de distribution de l'aide alimentaire et à favoriser la mutualisation ainsi que le lien avec la production agricole, (création d'un pôle alimentaire départemental portant le projet d'une légumerie) – Décembre 2021 -
- Diagnostic agricole et alimentaire du Tarn et Garonne dans le cadre du projet alimentaire – Laureline CHANTERAU Chambre d'agriculture 82 – Septembre 2022 ;
- DDT 82 : Quelle disponibilité en alimentation locale et de qualité pour les citoyens du Département – Camille DEBAUF stagiaire à la DDT 82 - Identification des déserts alimentaires sur le département du 82, Décembre 2022 ;
- Inventaire mené par les Chambres d'agriculture du Lot et de Tarn-et-Garonne sur le bassin du Lemboulas en vue d'une optimisation des usages des plans d'eau – 2020

### *Echelle infra départementale :*

- Etude des dynamiques agraires dans le cadre d'une réflexion autour d'un projet alimentaire territorial - Communautés de communes du Pays de Serres en Quercy & du Pays Lafrançaisain - Septembre 2022 Institut agro de Montpellier.

### *Echelle de la communauté de communes :*

- Diagnostic de l'artisanat et des commerces - CCI et Chambre de métiers et de l'artisanat - Octobre 2018 ;
- Diagnostic social partagé réalisé dans le cadre d'un renouvellement d'un conventionnement avec la Caf du centre social intercommunal par le bureau d'étude Accolades – Juin 2019 ;
- Diagnostic territorial agricole et foncier – Chambre d'agriculture 82- Octobre 2019 ;
- Formation action « PROJET TOURISTIQUE DU LAFRANÇAISAIN » 2021 ;
- Enquête auprès des consommateurs du territoire sur leurs pratiques alimentaires, motivations et freins à l'achat de produits locaux, diagnostic des restaurations collectives du territoire et entretiens auprès des restaurateurs commerciaux du territoire, Formation action ADEFPAT - 2022 /2023,
- Projet de territoire (diagnostic et phase de concertation et de validation), Diagnostic réalisé par la communauté de communes du Pays de Lafrançaise et la concertation animée par les agences Néorama et 2 degrés – Janvier 2023 ;
- Rencontre des agents et élus communaux de la restauration collective en cours de réalisation pour réactualiser le diagnostic de 2022.

### *A l'échelle communale :*

- La Chambre d'agriculture 82 et la Safer ont porté une démarche partenariale portant **une action de reconquête de terres en friches** sur la commune de l'Honor de Cos – 2021.

Les travaux de la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise s'inscrivent dans une dynamique territoriale qui bénéficie d'un contexte départemental favorable. Les acteurs départementaux renforcent cette initiative territoriale en développant des projets d'envergure de manière à donner de la congruence et de la cohérence à la mise en œuvre de l'ensemble des actions :

- **Le P.A.T Départemental de la Chambre d'agriculture 82** avec la plate-forme de distribution de la restauration collective orientée dans un premier temps vers les collèges,
- **L'action du Conseil départemental 82** avec le projet « Bien manger » dans les restaurants scolaires des collèges,

- L'étude précitée ci-dessus a fait émerger **un projet de légumerie d'insertion** porté par un collectif représenté par les associations de solidarité du département. L'objectif serait de valoriser des produits bruts donnés pour les distribuer ensuite aux personnes accueillies par les associations d'aides alimentaire de façon plus échelonnée dans le temps. A ce jour, ce projet est en recherche de lieu d'implantation
- **Le projet de maintien de l'abattoir de la Cité d'Ingres** n'a pas pu aboutir malgré une étude juridique en vue de créer une SCIC et une mobilisation de collectivités dont fait partie la CC PL.

## 2° Méthode et précisions sur les compléments à réaliser :

Compte tenu de la matière disponible, les principaux enjeux ont pu être identifiés. Le diagnostic partagé agricole et alimentaire du Pays de Lafrançaise s'appuie ainsi sur la mise en commun des études réalisées par chacun des partenaires sur les différentes thématiques. Et s'ajoutent à ces éléments, ceux identifiés par les acteurs au fil des diagnostics de nombreuses rencontres individuelles et collectives ainsi que des ateliers de travail organisés. Cet état des lieux sera enrichi et consolidé par les travaux complémentaires de la communauté de communes, des groupes projets et partagé au travers de restitution regroupant tous les acteurs locaux (ateliers participatifs, forum, enquêtes, diagnostic foncier..). Il s'agit bien là de compléter et d'approfondir certains aspects, en faisant appel aux partenaires, pour les croiser et les mettre en débat. Une compilation de ces données dans le document de référence du PAT intégrant la cartographie des acteurs et des initiatives est prévue par la Communauté de communes qui sera mis à jour tout au long du projet dans un processus continu.

Précisions sur les études / diagnostics à mener :

### a) Profil de la population agricole, Identification des productions et pratiques culturelles :

Enquête auprès des agriculteurs (caractéristiques des exploitations, des pratiques agricoles et identification des besoins) qui permettra de compléter le diagnostic agricole et alimentaire du Tarn et Garonne dans le cadre du projet alimentaire réalisé par la Chambre d'agriculture en zoomant plus spécifiquement sur le Pays de Lafrançaise. Cette enquête devrait cibler également **les cas de transmissions et les cessions potentielles et projets à venir** (diversification, agritourisme). Elle sera réalisée par l'EPLFPA de Tarn et Garonne.

### b) Diagnostic foncier :

Etude sur **la reconquête de terres en friches** sur la CCPL ou secteurs de la CCPL. Au préalable un diagnostic foncier déterminera les priorités d'actions ainsi que les secteurs géographiques concernés qui s'appuieront sur la méthodologie de l'expérimentation menée sur la commune de l'Honor de Cos.

### c) Changement climatique et adaptation :

La Communauté de communes par la présence de trois rivières sur son territoire est très concernée par la question de l'eau. De manière générale, les enjeux identifiés sont en outre, renforcés par le changement climatique. La gestion de l'eau étant devenue cruciale, plusieurs démarches ont récemment émergé à différentes échelles impliquant de fait le territoire sur des priorités portant sur :

- la maîtrise de la consommation en eau et la préservation de la ressource durablement avec une mise en place des mesures préventives, (évolution des modes de productions, formation animation, efficacité du matériel d'irrigation...)

- la résilience des milieux aquatiques et humides face aux changements globaux ;
- des actions en matière de réduction des pollutions,
- l'organisation d'une gouvernance à l'échelle de bassins versants (Aveyron aval et Tarn aval) ;

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs types de travaux/actions sont envisagés : dans un premier temps, la sensibilisation portant sur **les échanges de bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau** ou bien les bénéfices de **l'agroforesterie** en direction des professionnels pour mieux saisir les évolutions et adaptations face au changement climatique. Dans un second temps, les avancées des différentes démarches permettront d'identifier les actions à développer. Pour rappel :

- le bassin versant du **Lemboulas** : la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne, met en œuvre un plan d'actions qui découle d'une étude sur l'optimisation des usages des plans d'eau. Une deuxième action en projet associant l'ADASEA du Lot et la Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne qui ont déposé un dossier pour la mise en place d'un Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) sur l'ensemble du bassin versant. Deux axes ont été choisis : préservation des prairies humide et favoriser le semi-direct.
- le Syndicat Mixte du Bassin Versant **Tarn Aval** a été retenu à un appel à manifestation d'intérêt en tant que démonstrateur territorial des transitions agricoles et alimentaires, dans le cadre d'une stratégie nationale de systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique. Le SMBVTA apportera un appui technique auprès de la communauté de communes dans ce cadre là.
- la CCPL s'investit tout particulièrement dans la construction de la gouvernance à l'échelle du BV de l'Aveyron aval. Début 2024, un Epage prendra forme portant un plan prévisionnel de gestion dans lequel des actions auprès des agriculteurs sont intégrées dès 2024.

#### **d) Commercialisation des produits locaux, les circuits de la distribution :**

Un travail dont la forme n'est pas encore identifiée (enquête, étude via les partenaires consulaires, ou un accompagnement des professionnels) doit être mené auprès des producteurs, des commerces locaux et distributeurs afin de cerner les outils d'amélioration de distribution et de valorisation de produits locaux sur le territoire. Cet accompagnement favorisera une détection d'opportunité, en associant des professionnels de la distribution afin d'amorcer une dynamique. Ce travail devra s'inspirer des conclusions de l'enquête passée auprès des consommateurs.

#### **e) Soutien des Initiatives citoyennes innovantes :**

Un réseau de fédération d'associations RACINES a émergé lors d'un travail collectif : des propositions de tiers lieux nourriciers ont été identifiées pour une action de relocalisation de l'alimentation. Certains ont même pris forme. Il s'agit de les sécuriser en les expérimentant si d'autres initiatives de ce type émergent. Un accompagnement peut être envisagé dans ce cadre-là pour maintenir cette dynamique citoyenne en lien avec l'alimentation.

#### **f) Santé et de précarité alimentaire :**

La précarité alimentaire progresse, les chiffres nationaux le confirment, les associations caritatives du territoire également. Parallèlement au P.A.T, un contrat local de santé doit démarrer dès 2024. Identifier les populations les plus précaires face à l'alimentation et à la santé pour axer les actions du programme local de l'alimentation est la priorité en matière de précarité alimentaire. Un travail en collaboration avec l'IREPS et les associations caritatives sera mené pour cadrer au mieux l'enquête de façon à cibler les priorités faces à ces publics.

## 8- Contexte du Projet (maximum 1 page) :

### 1° Présentation du territoire et des enjeux territoriaux issus d'études et de diagnostic partagés :

#### A- Activité historique majeure et structurante du territoire :

Le territoire se divise en deux régions agricoles :

- « Bas-Quercy de Montpezat » (7 communes) : située sur la moitié nord, marquée par une topographie sous forme de coteaux à usage agricole diversifié et soumise à la plus grande proximité des pôles montalbanais et moissagais (activités économiques diverses, infrastructures, etc.),

- « Vallées et Terrasses » (4 communes) : située sur la partie sud-est, en situation plane et limitrophe de l'agglomération Montalbanaise et Castelsarrasinoise.

La Communauté de Communes du Pays Lafrançaise compte 310 exploitations (2021). L'évolution démographique agricole y est historiquement négative conformément aux tendances départementales ou nationales. De manière générale, la vocation de l'espace intercommunal reste majoritairement agricole (60% de sa surface) soit une SAU de 11 420ha et tournée vers la production fruitière prédominante (dont la production de chasselas), l'élevage, la polyculture et la vigne.

La population agricole du territoire présente **un vieillissement de ses chefs d'exploitations** (67% ont plus de 55 ans). Le rythme des arrêts d'activité n'est pas compensé entièrement par les nouvelles immatriculations d'exploitant(e)s. Seule **une exploitation sur cinq concernée par la succession à un repreneur connu**. Le territoire conserve globalement une constance dans son attractivité soit 15 installations (aidées et non aidées) depuis moins de 5 ans, attractivité du fait de son ancrage historiquement agricole associé à son identité paysagère, à la présence de cultures à valeur ajoutée et à sa localisation intéressante. Pour ce qui est de l'emploi agricole, il représente 1 336 emplois agricoles dont 1286 en contrat à durée indéterminée, part dominante du marché du salariat agricole.

**Le marché foncier local** est relativement ouvert (plus de 1 600 notifications de 2007 à 2018) mais les volumes concernés restent modestes (surfaces cumulées modérées). Il est également caractérisé par **un niveau important d'acquisitions réalisées par des non-agriculteurs (65%)**. Les ventes foncières semblent rester dans des niveaux de prix à l'hectare modeste au regard d'autres secteurs du département. Elles présentent toutefois une certaine hétérogénéité de prix et de configurations de terres. Cependant, on observe une augmentation de la demande en terres constructibles et, par conséquent, une spéculation des terres agricoles qui impacte le marché foncier. Ce phénomène s'accroîtra sur le département avec l'arrivée de projet de LGV, la construction d'un nouvel hôpital et le contournement de l'agglomération de Montauban. Ce phénomène de spéculation des terres agricoles a également été souligné par les élus de la communauté de commune du Pays de Lafrançaise. **L'augmentation des prix et l'agrandissement des exploitations rend donc l'accès à la propriété de terres agricoles difficiles**, et particulièrement pour les jeunes qui veulent s'installer et qui ne sont pas issus de familles agricoles.

#### B- Une production diversifiée et structurée :

Les filières spécialisées de production fruitière (voire de semences) dominent dans l'activité agricole du Pays de Lafrançaise. Leurs apports de valeurs ajoutées sont très importants pour le maintien de l'activité agricole locale et la ressource en emplois associée. Le territoire est proche des pôles de productions fruitières du département. Il profite également des appellations A.O.P. « Chasselas de Moissac », I.G.P. viticoles « Lavilledieu » et « Coteaux du Quercy ». Les productions biologiques progressent. Par contre, l'élevage est confronté à un net retrait de son volume de production et de ses effectifs. Cependant une exploitation sur quatre, a des ateliers en productions d'élevages (bovins, ovins, caprins, volailles, équins, porcins). Cela montre encore un ancrage même localisé de ces filières. La valorisation des productions sous forme de circuits courts (25% des exploitations en 2019) et l'agriculture biologique permettent d'apporter de la valeur ajoutée supplémentaire aux productions agricoles du territoire : 46 exploitations déclarent leur activité en agriculture biologique soit 2 415ha (21% de la SAU intercommunale).

#### C- Mais dépendante de l'eau :

**L'infrastructure collective et individuelle d'irrigation est un facteur essentiel de pérennisation agricole.** Toutefois l'offre collective reste limitée et très localisée sur le

territoire. La zone doit également faire face à une fragilisation de la ressource, des restrictions d'usages ne permettant pas un accès continu ainsi qu'un contexte global institutionnel et sociétal défavorable. La bonne connaissance et la valorisation des équipements existants doivent rester une priorité pour maintenir un contexte de production le plus favorable. Associée à cette difficulté de pérennisation agricole, certains secteurs en arboriculture de coteaux ou viticulture de plaine montrent localement **une tendance à l'enfrichement** pouvant être préjudiciable au territoire (paysager, sanitaire, sécurité civile), cela représente un total de 800 hectares touchés par la déprise agricole répartis sur l'ensemble des communes et plus particulièrement sur les communes de l'Honor de Cos (296 ha) et de Lafrançaise (150 ha).

#### **D- Alimentation et question sociale et santé :**

##### **a) Santé et alimentation :**

Le Pays de Lafrançaise connaît une dynamique citoyenne sensible aux enjeux environnementaux, à la santé et à l'alimentation avec le collectif Racines qui propose des manifestations culturelles autour du thème de l'alimentation ainsi que le centre social intercommunal qui programme également des actions de prévention. Celles-ci seront prolongées dans le cadre d'un programme alimentaire local. En début d'année 2024, le partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé va se confirmer par la mise en œuvre d'un Contrat local de Santé. Bien que cela reste à identifier plus clairement, certaines familles du territoire sont éloignées de l'accès à une alimentation saine et équilibrée. Pour identifier les enjeux de ce programme alimentaire, un travail avec les associations caritatives et l'IREPS permettra d'identifier les profils des familles impactées par cette fracture sociale et alimentaire. A ce jour, 70 familles ont été accueillies par les Restos du cœur de Lafrançaise en 2022 et 23 par la Croix Rouge. Parallèlement, l'augmentation des impayés de la restauration scolaire sur l'ensemble des communes est notable, certaines comme Lafrançaise ont mis en place le repas à 1€, il serait opportun d'en étudier les impacts.

##### **b) Une justice alimentaire pour une population aux revenus modestes :**

Le Conseil Départemental de Tarn et Garonne et la DDETSPP 82 ont impulsé une étude sur l'alimentation des personnes en situation de précarité. Suite à un état des lieux, un Pôle Départemental Alimentaire et Solidaire a été créé regroupant les acteurs de l'aide alimentaire départementale et les partenaires institutionnels. Un travail de partenariat avec les professionnels agricoles (Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne et producteurs) et les collectivités a permis d'identifier un projet de légumerie départementale d'insertion afin de répondre aux besoins de l'accès à une alimentation digne et notamment pour favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, offrir à un public féminin d'autres opportunités d'emplois, créer un lieu d'échange favorable à l'émancipation et enfin mutualiser les savoirs et les moyens. A la recherche d'un lieu d'implantation, ce projet est en instance mais la CCPL est très attentive à l'évolution de ce projet.

#### **E- Une restauration collective dynamique : (Annexe 2)**

Une enquête a été menée auprès des restaurations collectives (10 sur le territoire) essentiellement scolaires, la commune bourg centre est elle dotée d'une cuisine centrale. Cette approche a permis d'avoir une connaissance générale du degré d'intégration de la loi EGALIM dans les habitudes de travail du personnel communal. L'idée qui est ressortie, est celle de constituer un réseau de professionnels pour bénéficier de :

- une formation sur les repas végétariens, la valorisation des fruits et légumes, rencontre entre professionnels afin d'échanger de conseils ou adresses de producteurs par exemple,
- l'approvisionnement chez les producteurs locaux et l'organisation des livraisons,
- une demande d'animation autour du goût pour inciter les enfants à découvrir des saveurs, l'idée est d'associer l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) à cette démarche,
- un groupement d'achat au niveau des regroupements scolaires.

En effet, souvent ce personnel communal souvent isolé, doit faire face à des difficultés organisationnelles et budgétaires. Le PAT Départemental est également une

première réponse aux problèmes liés à la commande publique et l'approvisionnement de productions locales via une plate-forme commerciale de l'association le 82 dans l'assiette.

## 2° Historique du projet :

*L'origine du projet est plurielle :*

La mise en conformité avec la loi Egalim a provoqué des difficultés d'ordre organisationnel en lien, notamment avec l'achat public, (achats de produits locaux) et l'approvisionnement en productions locales dont les volumes ne permettent pas toujours de satisfaire la demande de la cuisine centrale de la commune bourg centre (confectionnant jusqu'à 78 000 repas/an). Sans commune mesure, ces préoccupations se retrouvent également dans les problématiques de la restauration scolaire de communes plus petites. Les deux collectivités (CC PL et la commune de Lafrançaise) ont souhaité inscrire le projet alimentaire de Territoire dans le cadre du dispositif de Petites Villes de Demain (PVD) dès 2021.

Comme dit précédemment, deux accompagnements technique par l'ADEFPAT puis par Territoires Conseil ont permis d'inscrire dans le temps une dynamique multipartenariale et une maturation politique à l'échelle communautaire, qui a été nécessaire pour :

**-donner un cadre global** à un ensemble d'acteurs locaux concernés par la question de l'alimentation pour **construire ensemble une stratégie et définir un programme d'actions, une vision commune,**

**-donner des outils et des solutions d'organisation** pour les collectivités qui s'interrogent en matière d'approvisionnement, de projet intergénérationnel autour de l'alimentation, de réglementation ou autres domaines,

**-renforcer le rôle de la communauté de communes sur son territoire** dans le domaine de l'alimentation en cohérence avec les projets d'envergure départementale (P.A.T départemental, P.A.D.E.S, légumerie départementale),

**-offrir une place centrale à l'échange et au débat démocratique.** Les temps de réflexion, d'échanges et de débats ont rassemblé des citoyens, agriculteurs et élus, débattant du modèle de ruralité qu'ils souhaitent construire. La méthode de la concertation est maîtrisée. Le temps de la co-construction est long, dans le cadre de ce P.A.T, la parole sera donnée plus amplement aux agriculteurs qui seront enquêtés, et ce pour mieux les connaître, mais pas uniquement.

**-coopérer sur un périmètre plus important.** L'étude de dynamiques agraires dans le cadre d'une réflexion autour d'un projet alimentaire » menée par une équipe d'étudiants de l'Institut agro de Montpellier a permis de coopérer avec la CC de Pays de Serre en Quercy. Cette première étape a encouragé les deux équipes à s'interroger sur un PAT inter epci dans un second temps. Cette tentative de coopération a échoué, la maturité politique n'était pas atteinte pour y parvenir et ce malgré de fortes similitudes (bassin économique agricole, démarche collective réalisée dans le cadre d'une définition d'une stratégie alimentaire, des besoins en terme d'animation). Cependant, le partenariat avec cet EPCi pourrait être approfondi dans le cadre de ce projet Alimentaire de Territoire. Une phase de travail commun est envisagée dans le cadre du groupe lié à la gouvernance.

Le Pays de Lafrançaise est parvenu à créer un véritable partenariat avec les institutions et organismes départementaux de manière à coopérer, donnant ainsi une plus-value à l'action territoriale de la CC PL, les courriers d'engagement l'attestant et surtout des moyens de prolonger une dynamique en mutualisant les compétences.

## 9- Calendrier synthétique du projet

Dates		Etapes clefs
<b>GOUVERNANCE</b>		
2024	1° Semestre	Installation des instances : création du Comité de suivi opérationnel « agriculture et alimentation », 1° COPIL : inauguration de la démarche (tous les 6 mois), Création des groupes thématiques
	2° Semestre	Animation des différentes instances, 2° Copil
2025	1° Semestre	Bilan des premiers travaux de chaque commission thématique, 3° Copil, Lancement des travaux sur l'évaluation et impact des P.A.T départemental et du territoire (2,2)
	2° Semestre	4° Copil
2026	1° Semestre	5° Copil
	2° Semestre	6° Copil – Bilan du Projet alimentaire de territoire
<b>Pérenniser et développer l'activité agricole</b>		
2024	1° Semestre	Conventionnement avec les partenaires Lancement des actions sur les cas identifiés et programmation des réunions de sensibilisation
	2° Semestre	Création du guichet unique d'accueil Finalisation du diagnostic agricole et alimentaire sur l'ensemble des volets
2025	1° Semestre 2° Semestre	Lancement de la Formation développement démarches collectives de VA ajoutée Bilan des actions programmées en 2024
2026	1° Semestre 2° Semestre	Bilan des actions programmées en 2025 Accompagnement des projets
<b>Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous</b>		
2024	1° Semestre	Lancement de réunion de réseau des professionnels de la restauration collective
	2° Semestre	Élaboration de la programmation événementielle, lancement par la journée de l'alimentation Réflexion sur la commercialisation des produits locaux
2025	1° Semestre	Poursuite de la programmation événementielle, escapades, balades gourmandes,
	2° Semestre	Actions de sensibilisation auprès des publics scolaires Actions sur la précarité alimentaire par le glanage social,
2026	1° Semestre 2° Semestre	Poursuite des actions événementielles Bilan des actions
<b>Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité</b>		
2024	1° Semestre	Lancement du contrat local de santé, travaux de diagnostic sur la précarité alimentaires et amorçage de réflexion sur
	2° Semestre	le programme d'éducation alimentaire
2025	1° Semestre 2° Semestre	Mise en œuvre du programme d'éducation alimentaire en collaboration des services de la CC PL tout le long de l'année
2026	1° et 2° Semestre	Poursuite du programme d'éducation alimentaire et Bilan des actions portées dans ce programme
<b>Agir pour la transition écologique</b>		
2024	1° et 2° Semestre	Participation aux actions amorcées sur le territoire (gaspillage alimentaire) et aux instance en lien avec le P.A.D.E.S Finalisation des partenariats – Programmation d'action déjà identifiées, sensibilisation Démarrage du diagnostic foncier par les organismes de fonciers agricoles (SAFER, Terres de liens et la foncière



		agricole d'Occitanie)
2025	1° Semestre 2° Semestre	Mise en réseau des exploitants agricoles pour une échange de bonnes pratiques (gestion de l'eau) Accompagnement de projets individuels
2026	1° et 2° Semestre	Bilan des actions



## 10- Descriptif détaillé du projet - Éléments du projet pour les 3 ans à venir

### 1° Les objectifs :

Ces objectifs sont posés avec la vision actuelle du territoire et sont amenés à évoluer en lien avec l'avancement du projet et de la contribution des partenaires sur les 3 ans à venir :

#### a) Pérenniser et développer l'activité agricole par la protection et la remobilisation du foncier :

Reconquérir 5 à 10 ha de surfaces agricoles par an, installer 1 agriculteur par an, accompagner la transmission de 1 à 2 exploitations agricoles par an, consolider 2 à 5 exploitations sur le territoire, 2 projets de diversification /an ; Création d'emplois salariés (recrutements locaux), 2 actions de sensibilisation aux métiers agricoles auprès de publics scolaires (primaire et collège) par an.

#### b) Accompagner à la transition écologique :

Sensibiliser 20 exploitants agricoles par des actions collectives en collaboration des organismes agricoles par an et accompagner 3 à 5 exploitations par an à des pratiques plus respectueuses de l'environnement et notamment aux enjeux de la gestion de l'eau.

#### c) Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous par :

✓ *la mise en réseau de professionnels de la restauration collective :*

Formaliser une offre d'accompagnement des collectivités en lien avec les producteurs locaux, la plate-forme départementale pour une mise en adéquation de la loi EGALIM : mise en réseau des professionnels de la restauration collective par la constitution d'un club des restaurateurs (1 rencontre par trimestre) auxquelles sera associée la Chambre d'agriculture pour co - animer ce groupe, accompagnement du personnel de la restauration collective communale à 2 formations par an ;

✓ *une programmation pour mieux connaître le monde agricole :*

Créer un événementiel sur la thématique de l'accueil à la ferme, (type de ferme en ferme) 3 exploitants formés à l'accueil par an et une programmation événementielle par an avec 1 spectacle par an en lien avec l'alimentation,

✓ *des actions pour lutter la précarité alimentaire :*

Mettre en œuvre le glanage social en mettant en rapport les associations caritatives et les exploitations agricoles (5 nouvelles exploitations par an) pour les familles accueillies au sein de ces associations caritatives (15 familles /an),

#### d) Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité :

Lancement d'un contrat local de santé, réalisation du programme d'éducation alimentaire à destination de publics ciblés comme les familles, la patientèle de la Maison de Santé pluri-professionnelle (M.S.P) et les personnes accueillies dans les associations caritative et le Centre social, 5 ateliers gourmands, 5 ateliers sportifs, 5 interventions en MSP par an.

### 2° - Gouvernance et concertation :

La CC PL s'appuie sur **les commissions agricoles communales** pour identifier les élus référents agriculture et alimentaire qui contribueront au Projet alimentaire de territoire par leur participation aux différents travaux. Une partie de ces élus intégreront **le comité de suivi opérationnel agriculture et alimentation**. Ce fonctionnement prévoit une meilleure appropriation de l'information communautaire par les élus communaux et une meilleure remontée d'informations de terrain.

**Des groupes thématiques** sont constitués en lien avec les enjeux du projet alimentaire de territoire :

- 1 : Installation et transmission des exploitations agricoles,
- 2 : Restauration collective,
- 3 : Animation et événementiel,
- 4 : Précarité alimentaire,
- 5 : Santé et alimentation,
- 6 : Transition écologique.

Ils apportent une expertise sur les thématiques ciblées, élaborent les fiches actions et proposent. Les partenaires techniques associés à la démarche pourront intervenir sur des thématiques afin de sensibiliser les participants (élus, acteurs de l'alimentation et agricoles, techniciens) aux enjeux et apporter une expertise. A géométrie variable, la composition et le fonctionnement de ces groupes de travail évolueront selon les besoins et avancement des projets.

#### **Le Comité de pilotage :**

- valide les orientations, apporte une vision extérieure et prospective,
- appuie la mise en œuvre,
- suit le déroulement du plan d'actions,
- facilite la mise en réseau

A ce jour, la liste de partenaires qui siègent dans cette instance **sont les élus communautaires, les financeurs, les institutions, les partenaires départementaux et régionaux** (FD Cuma, Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne, Adept 82, Campagnes vivantes 82, CIVAM les Semailles, l'EPLEFPA Montauban Moissac, Les Restos du cœur, le PETR Garonne Quercy Gascogne, le SIEEOM sur Quercy, Terres de liens) n'est pas encore finalisée, plus d'une trentaine de partenaires ont été associés depuis le début de la démarche. Il est prévu que le Comité de pilotage se réunisse 2 fois par an.

#### **Le Conseil communautaire :**

- pilote et anime la démarche,
- valide les objectifs et les actions,
- veille aux évolutions du territoire,
- s'appuie sur le comité de suivi opérationnel Agriculture-Alimentation composé d'élus communautaires et d'élus locaux qu'il faudra constituer officiellement en début d'année 2024.

**Le forum alimentaire** sera l'instance de concertation, ouverte aux habitants pour viser la participation citoyenne (forum, événements, ateliers...).

- mobilise les habitants et acteurs de l'alimentation,
- sensibilise aux enjeux de l'alimentation,
- anime des temps de concertation, de rencontres....

Au cours du travail collaboratif, le schéma de la gouvernance a été validé comme suit, (Annexe - 3) accordant une place centrale à l'animateur.rice de ce projet. Ce recrutement prévu à temps plein sera renforcé par l'équipe technique constituée de chargés de missions de la CC PL (responsable de l'office de tourisme intercommunal, la coordinatrice de la convention globale de territoire, la coordinatrice petite enfance, enfance et jeunesse, la responsable du service culturel et la responsable de France Services) prendra en charge le suivi des actions et la chargée de mission développement local en assure la transversalité. Le recrutement finalisé, une véritable équipe technique sera mise au service du projet alimentaire de territoire, animé et coordonné par l'animateur.rice.

### 3° Plan d'actions :

Le plan d'action comporte des actions qui sont déjà engagées (ateliers cuisine animés par le centre social intercommunal, les cafés transmission, agritourisme, événementiel autour de l'alimentation, sensibilisation aux pratiques agricoles respectueuse de l'environnement, lutte contre le gaspillage alimentaire), mais d'autres restent à définir notamment en termes d'opérationnalité (restaurations collectives, événementiel sur l'alimentation, actions de lutte contre la précarité alimentaire) pour lesquelles des moyens techniques et financiers ont été alloués et sur lesquels les groupes thématiques définiront les conditions de réalisation. Ce plan d'actions a pour vocation d'orienter l'action collective sur le territoire et de par sa transversalité, il s'articule autour de plusieurs domaines de compétences de l'EPCI.

<b>Axes Enjeu</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Acteurs impliqués –</b>	<b>Plan d'actions</b>	<b>Engagement de la CCPL</b>	<b>Cible</b>	<b>Liens P.A.T / orientations de la loi Climat et résilience</b>	<b>Relations avec les politiques sectorielles</b>
<b>Enjeu 1- Pérenniser et développer l'activité agricole</b>  <i>Groupe de travail 1</i>	Structurer la veille sur les transmissions et cessions des exploitations agricoles	EPLEFPA 82, Chambre d'agriculture 82 (CA82), ADEAR 82, SAFER Occitanie Terre de liens FD CUMA 82	1.1 Accompagner la transmission/cessions des exploitations agricoles : - Recensement des exploitations agricoles par une classe de l'EPLEFPA 82 sous la forme d'une étude de terrain, - Accompagnement des cédants par : le point accueil transmission de la CA82 et des permanences ADEAR 82 Primo accueil et Transmission des agriculteurs éligibles ; - Organisation d'une journée où de futurs cédants et de possibles repreneurs se rencontrent autour de projets concrets. Le champ des possibles par l'ADEAR 82	Engagement financier de la CCPL et coordination CCPL : Coordination de l'étude avec EPLEFPA échanges, Co – organisation et participation aux réunions d'informations et communication auprès des élus <b>Coût : 16 540€</b>	Exploitants agricoles cédants, Candidats à l'installation et Porteur de projets,	Zéro artificialisation nette (ZAN), Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat,	Cartes et P.L.U communaux, Projet de territoire Pays de Lafrançaise 2030, ORT multisites, Petites villes de demain, Villages d'avenir, Convention Territoriale Globale, SCOT, CRTE Garonne Quercy Gascogne: (Orientation n°3-3) Politique agricole départementale, SRADDET, Plan régional de l'agriculture durable, Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles
	Informer et sensibiliser sur les dispositifs et outils existants du	ADEAR 82, SAFER Occitanie, Terre de liens, La Foncière agricole	1.2 Sensibilisation des élus et des cédants (+55 ans) par les organismes d'animation foncière et	Engagement financier de la CCPL et coordination CCPL : actions de co -	Elus locaux et exploitants agricoles	Zéro artificialisation nette (ZAN), Stratégie nationale	Cartes et P.L.U communaux, Projet de territoire Pays de Lafrançaise

	foncier agricoles	Occitanie, CAUE82	agricoles : Table ronde sur les dispositifs et outils existants du foncier agricole, Réunions de préparation multi partenariales associant les organismes agricoles et de foncier agricole, (ADEAR + CA 82, SAFER Occitanie, Terre de Liens, CAUE 82), Constitution d'un réseau de tutorat (ADEAR 82);	organisation, coordination et de communication Coût : 13 550€		pour l'alimentation, la nutrition et le climat	2030, ORT multisites, Petites villes de demain, Villages d'avenir, CTG, SCOT, CRTE Garonne Quercy Gascogne, Politique départementale agricole, SRADDET, Plan régional de l'agriculture durable Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles
<b>Enjeu 1 - Pérenniser et développer l'activité agricole</b>  <i>Groupe de travail 1</i>	Organiser la stratégie d'accueil des porteurs de projets agricoles	Chambre d'agriculture 82 ADEAR 82 SAFER Occitanie, Terre de liens, FD CUMA 82,	1.3-Créer un service du guichet d'accueil au sein de la CC PL Adear : sessions d'information « Primo accueil installation » et café post installation	Engagement financier de la CCPL et actions de co- organisation, coordination des partenaires et de communication <b>Coût : 14 000€</b>	Candidats à l'installation, porteurs de projets, Exploitants agricoles cédants	Zéro artificialisation nette (ZAN),  Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat,	Cartes et P.L.U communaux, Projet de territoire Pays de Lafrançaise 2030, ORT multisites, Petites villes de demain, Villages d'avenir, Convention Territoriale Globale, SCOT, CRTE, Politique agricole départementale SRADDET, Plan régional de l'agriculture durable Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles
	Favoriser la diversification et	Organisme d'accompagnement de	1.4 -Accompagner des démarches collectives sur	Engagement financier et coordination de la	Candidats à la diversification		Projet de territoire Pays de Lafrançaise

	la valorisation des produits	projet, Chambre d'agriculture 82 ADEAR 82 SAFER, Terre de lien, FD CUMA , CIVAM les SEMAILLES	la valeur ajoutée des exploitations agricoles	CC PL : Évaluation des besoins (enquête auprès des agriculteurs 1.1) Mise en œuvre d'une action d'accompagnement collectif, Coordination, animation, Communication <b>Coût : 6 020€</b>  <b>Total de l'engagement CCPL sur l'enjeu 1 : 50 110€ et ETP : 0,3</b>	de leur activité agricole		2030, Petites villes de demain, Villages d'avenir, CRTE Garonne Quercy Gascogne, Politique départementale agricole, Plan régional de l'agriculture durable Pacte et loi d'orientation et d'avenirs agricoles
<b>Enjeu 2 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous</b> <i>Groupe 2 de travail</i>	Mettre en place des temps d'échanges et de pratiques entre agents de restauration	Chambre d'agriculture 82 : co animation avec la CCPL et personne de la cuisine centrale Communes, Diététicienne, Partenaires consulaires : CMA, CCI Producteurs, Association des parents d'élèves, Laboratoire vétérinaire départemental	2.1 Mise en réseau des professionnels de la restauration collective : -Organisation de temps d'échanges entre agents sur les bonnes pratiques de leurs métiers (achats, confection des repas, lutte contre gaspillage...), sur la connaissance et l'appropriation de la loi Egalim, -Sensibilisation des élus, acheteurs et personnel de la restauration collective à l'utilisation de la plateforme départementale « le 82 dans son Assiette » : -Accompagnement pour une prise en main du logiciel et à la préparation à la commande publique ;	Animation du réseau d'agents communaux de restauration, Coordination des ½ j d'informations collectives sur les pratiques de restauration, la pratique de la plateforme (2.2)  <b>Coût : 5 345€</b>	Agents communaux de la restauration collective, Producteurs,	Loi climat et résilience : Soutenir une alimentation saine et durable pour tous peu émettrice de gaz à effet de serre, Menus végétariens et restauration scolaire (art.252 et 254) PNA : la souveraineté alimentaire, la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse,	Projet de territoire du Pays de Lafrançaise 2030, CRTE Garonne Quercy Gascogne, Politique départementale agricole,  Loi Egalim, Schéma départemental du tourisme durable 2023/2028 (du champ à l'assiette)

	Être partenaire des projets à dimension départementale	Chambre d'agriculture, L'association départementale « le 82 dans l'assiette »	2.2 Être partenaire du PAT Départemental : Intégration des actions de sensibilisation, d'expertise et d'accompagnement portées par la Chambre d'agriculture 82 dans l'ensemble des actions du PAT du Pays de Lafrançaise, à titre d'exemple : (Action 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.3, 2.5 4.4...) Elaboration d'une grille d'évaluation des impacts commune au P.A.T du Pays de Lafrançaise et du P.A.T Départemental dans le cadre d'un accompagnement formation action. Le PETR Garonne Quercy Gascogne y sera associé (en cours de proposition).	Co organisation des actions partagées avec la Chambre d'agriculture 82, Communication et coordination des réunions, Portage de l'accompagnement par un organisme d'accompagnement de projets par la CCPL	Tous publics Elus du territoire et personnels animateur des PAT	PNA : la souveraineté alimentaire, la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse,	Projet de territoire Pays de Lafrançaise 2030, CRTE Garonne Quercy Gascogne, Politique départementale agricole,  Loi Egalim,
	<b>Sensibiliser le grand public au monde agricole</b>	CIVAM les Semailles Bienvenue à la Ferme, Agence départementale du Tourisme (ADT), Collectif Racines, Communes, OTI Producteurs en vente directe ou ayant une activité d'accueil, « De ferme en Ferme », Établissements scolaires, Tiers lieux, Associations, Alsh, Crèches.	2-3 Valoriser le monde agricole auprès du grand public : Création de supports de promotion et de communication recensant activités, productions et accueil des producteurs locaux, Formations des producteurs à l'accueil, (CIVAM, CA82, ADT 82) Organisation de visites de fermes et d'ateliers thématiques, (CIVAM, CA82, ADT)	Co-organisation de la programmation événementielle avec les partenaires par l'OTI et la CC : (Civam les semailles et Chambre d'agriculture 82), Communication institutionnelle,  <b>Coût : 20 650€</b>	Tous publics		Stratégie touristique de la marque à Lafrançaise,  Schéma départemental du tourisme durable 2023/2028 (du champ à l'assiette),



			Interventions des producteurs et associations au sein des écoles, Développement des journées escapades de l'Office de Tourisme Intercommunal et mise en œuvre de randonnées gourmandes (CIVAM les Semailles)				
<b>Enjeu 2 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous</b>  <i>Groupe 2 de travail</i>	<b>Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous</b>	SOLAAL qui est l'interface entre les associations caritatives qui coordonne cette action Collectifs environnementaux (RACINES), et les exploitants agricoles.	2-4 : Organiser le glanage social de fin de saison : Mise en réseau des partenaires dans le domaine de la solidarité et les agriculteurs, Sensibilisation des exploitants agricoles à la question du glanage social, en collaboration avec le collectif Racines et l'interface SOLAAL	Identification d'agriculteurs volontaires, Coordination de l'action et communication  <b>Coût : 2 000€</b>	Familles bénéficiaires du soutien des associations caritatives, Associations caritatives, Exploitants agricoles,	Lutte contre la précarité alimentaire, le gaspillage alimentaire, les pertes agricoles et la création de lien social entre agriculteur donateur et glaneurs, PNA : la souveraineté alimentaire, la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse	Projet du PADES (Pôle alimentaire départemental) CTG - Convention territoriale globale, Contrat local de santé (démarrage début 2024)
	<b>Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'alimentation</b>	Organismes partenaires et techniques prestataires associés à l'élaboration d'un calendrier événementiel : Chambre d'agriculture 82, ADEAR 82, CIVAM Les Semailles, SIEEOM	2- 5 : Élaboration d'une programmation annuelle construite autour d'événements pour tous publics, selon différents formats avec une thématique centrale portant sur l'alimentation et l'agriculture :	Les services de la Communauté de communes : Communication, Culture, Office de tourisme, Centre social, enfance jeunesse, Développement	Tous publics	Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, PNA : la souveraineté alimentaire, la justice sociale,	Projet du Pays de Lafrançaise 2030 Convention de territoire globale  CTPS, CRTE Garonne Quercy Gascogne,

		Sud Quercy, RACINES, Campagnes vivantes 82, Agence Régionale de la Santé, Fédération régionale Léo Lagrange), Les services de la CC PL	journée de l'alimentation, programmation culturelle intercommunale, Création d'une exposition de portraits d'acteurs locaux mutualisée avec l'Office de tourisme	économique sont associés pour intervenir dans le champ de leurs compétences en plus de la coordination de cette programmation événementielle. Supports de communication : <b>Total de l'engagement CCPL sur l'enjeu 1 : 52 745€ et ETP : 0,2</b>		l'éducation alimentaire de la jeunesse,	Schéma départemental du tourisme durable 2023/2028 (du champ à l'assiette) Loi climat et résilience
Enjeu 3 - Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité – Groupe de travail 3	Education, prévention et santé des publics	SISA de la Maison de Santé Pluri professionnelle, Associations caritatives, Agence Régionale de la Santé (ARS), Institution régionale de la promotion de la santé (IREPS), la Mutualité française, Exploitants agricoles, UFOLEP Cette action tout comme la 3.2 sera à faire coïncider avec le démarrage du Contrat Local de Santé, Professionnels de la santé (infirmière ASALEE) seront associées à cette action.	3-1 – Actions de sensibilisation et de prévention au lien santé et alimentation pour faire de l'alimentation un déterminant de santé essentiel en direction de la patientèle et des publics.  Ateliers cuisines, expositions, spectacles et interventions dans les établissements scolaires, le centre social, l'EHPAD de Lafrançaise, et la Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui relayeront les campagnes d'informations nationales avec l'intervention de l'IREPS.	CC PL associée aux services intercommunaux, (Centre social, Service petite enfance, enfance et jeunesse, Culture, Office de tourisme et Communication) : Coordination et co organisation en collaboration avec les partenaires prestataires sur des actions d'animation sur la thématique de la santé et de l'alimentation (voir action 2.5)	Patientèles Familles Tous publics	Art 265 de la Loi Climat et résilience permet aux collectivités de proposer des catégories d'actions dans les domaines de l'éducation et de l'information pour promouvoir l'équilibre et la diversité alimentaires, l'achat de produits locaux et de saison ainsi que la qualité nutritionnelle et organoleptique de l'offre alimentaire, dans le respect des orientations du programme national relatif à la nutrition et à la santé	Projet de territoire du Pays de Lafrançaise 2030, Convention de territoire globale Projet éducatif de territoire (PEDT) Contrat local de Santé (à venir en 2024) CTPS, Le Plan Régional Santé d'Occitanie Environnement Plan National Santé-Environnement (PNSE)

	Sensibiliser, éduquer et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous	<p>UFOLEP, SIEEOM, ARS et IREPS Brigade du goût (association de restaurateurs commerciaux), Professionnels de santé tous niveaux territoriaux, Education nationale (collège, primaire) Fédération de Léo Lagrange, familles d'enfants accueillis en établissements collectifs, Restaurateurs commerciaux, Maison Départementale de la Solidarité, Producteurs, Communes.</p> <p>Professionnels de la santé (infirmière ASALEE) seront associées à cette action</p>	<p>Action 3-2 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation alimentaire</p> <p>Etablissement d'un programme d'éducation alimentaire au sein des établissements scolaires via des actions concrètes comme :</p> <p>Ateliers cuisines, expositions, spectacles et interventions dans les établissements scolaires, le centre social, et la Maison de Santé Pluri-professionnelle qui relayeront les campagnes d'informations nationales.</p>	<p>CC PL associée aux services intercommunaux (Centre social, Service petite enfance, enfance et jeunesse, Culture, OTI, France Services et Communication) : Coordination et co organisation en collaboration avec les partenaires d'animation sur la thématique de la santé et de l'alimentation (voir action 2.5 et action 3.1...)</p> <p><b>Les coûts seront mutualisés avec le contrat local de santé, 0,2 ETP sur cet enjeu</b></p>	<p>Patientèles Familles Tous publics</p>	<p>Art 265 de la Loi Climat et résilience. Pour assurer l'ancrage territorial de cette politique, cet article permet aux collectivités de proposer des catégories d'actions dans les domaines de l'éducation et de l'information pour promouvoir l'équilibre et la diversité alimentaires, l'achat de produits locaux et de saison ainsi que la qualité nutritionnelle et organoleptique de l'offre alimentaire, dans le respect des orientations du programme national relatif à la nutrition et à la santé</p>	<p>Projet de territoire du Pays de Lafrançaise 2030,</p> <p>Convention territoriale globale (CTG)</p> <p>Projet éducatif de territoire (PEDT)</p> <p>Contrat local de Santé (à venir en 2024)</p> <p>CTPS,</p> <p>Le Plan Régional Santé d'Occitanie Environnement (P.R.S.E)</p> <p>Plan National Santé-Environnement (PNSE)</p>
		<p>SIEEOM Sud Quercy (collecte et élimination des déchets d'ordures ménagères)</p>	<p>4.1 Développer un partenariat avec le SIEEOM dans le cadre du gaspillage alimentaire Interventions du SIEEOM dans les cantines scolaires : diagnostic du gaspillage alimentaire, préconisations et plan d'actions incluant une</p>	<p>Coordination et communication de l'action du SIEEOM Sud Quercy</p>	<p>Élèves, personnel de la restauration collective</p>	<p>Lutte contre le gaspillage alimentaire</p>	<p>Plan régional de prévention et de gestion des déchets, Schéma départemental de gestion des déchets ménagers Schéma régional Biomasse</p>

<b>Enjeu 4- Agir pour la transition écologique</b>  <i>Groupe de travail 4</i>			sensibilisation en temps scolaire des élèves, Formation des cuisiniers ; grammage des portions, préparation des fruits... Mise en place de plans alimentaires dans les restaurations scolaires, Accompagnement des établissements scolaires pour être labellisés « Eco 3 D»				
	Développement d'outils de transformation	PADES (pôle alimentaire départemental solidaire) CC PL, les communes, les producteurs, Associations caritatives, Racines (collectif citoyen), Organismes agricoles	4.2-Être partenaire de l'atelier de transformation végétale départemental (projet de légumerie)	Participation aux instances de gouvernances et co-organisation des réunions de partenariat pour faire le relais de ce projet sur le territoire du Pays de Lafrançaise auprès des producteurs et élus de la CC PL. Ce projet est en cours	Familles bénéficiaires des dons alimentaires du département Exploitants agricoles	Lutte contre le gaspillage alimentaire la souveraineté alimentaire, la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse	Code l'action sociale et des familles L266-1 Lutte contre la précarité alimentaire Plan d'actions pour la transformation de l'aide alimentaire et a lutte contre la précarité alimentaire.
<b>Enjeu 4- Agir pour la transition</b>		Organismes agricoles, associations caritatives, CIVAM Semailles, Producteurs, Associations caritatives, Racines collectif citoyen, Organismes d'accompagnement de projets	4-3 - Accompagner les projets d'ateliers de transformation sur le territoire : Constitution d'un groupe de travail de producteurs par une formation action sur le projet de création d'ateliers de transformation.	Accompagnement de la réflexion sur les projets de création d'ateliers de transformation du territoire. Mise en œuvre de la formation développement par un organisme d'accompagnement ainsi que la prise en charge financière de la formation action	Exploitants agricoles	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Politique budgétaire du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (Axe 1)

<b>écologique</b>				<b>Coût : 6 020€</b>			
<i>Groupe de travail 4</i>	S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique	EPAGE (s) Aveyron aval, Tarn aval et syndicats de rivières membre du COPIL, Tarn et Garonne Aménagements, Organismes agricoles (Chambres 82, ADEAR), Campagnes vivantes 82, CPIE,  Agence de l'eau, DDT (services de l'Etat), Conseil Départemental 82	4-4 : Sensibiliser le milieu agricole et alimentaire à la gestion de l'eau  Programmation d'une action d'information des exploitants agricoles et des élus, suivie d'actions d'accompagnement.	Co-organisation de réunions d'informations auprès des exploitants et élus, Recensement des agriculteurs pratiquant une irrigation économe et aménageant leur parcellaire en vue de ralentir le ruissellement, Mise en réseau des exploitants pour un échange de bonnes pratiques, Communiquer les actions auprès du grand public  <b>Coût : 6 340€</b>	Exploitants agricoles, Habitants, Elus	Loi Climat et résilience Objectifs environnementaux sur le maintien des prairies permanentes et sur le linéaire de haies de la planification écologique de France Nation Verte	CRTE Garonne Quercy Gascogne  Schéma régional de cohérence écologique SRCE  Stratégie régionale de la biodiversité  Politique budgétaire du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (Axe 2)
<b>Enjeu 4- Agir pour la transition écologique</b>  <i>Groupe de travail 4</i>	Agir sur les friches agricoles	Organismes agricoles et fonciers (Chambre d'agriculture, Safer Occitanie) Conventionnement avec les deux partenaires techniques : CA82 + Safer Occitanie Terre de liens, la foncière agricole Occitanie	4.5 Etude opérationnelle sur la reconquête des friches agricoles : Elaboration d'un diagnostic foncier du territoire Poursuite des travaux de l'étude réalisée sur la commune de l'Honor de Cos et permettre de capitaliser les méthodes de travail à engager sur l'ensemble du territoire	Co-organisation de réunions d'informations auprès des exploitants et élus, Prise en charge des travaux préalables (recherches, contacts élus et exploitants agricoles).  <b>Coût : 25 000€</b>	Exploitants agricoles Collectivités		Cartes et P.L.U communaux, Projet de territoire Pays de Lafrançaise 2030, ORT multisites, Petites villes de demain, Villages d'avenir, SCOT, SRADDET, CRTE, Plan régional de l'agriculture durable Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles

<p><b>Enjeu 4- Agir pour la transition écologique</b></p> <p><i>Groupe de travail 4</i></p>	Adaptation des pratiques culturelles	Campagnes vivantes 82, Organismes agricoles (ADEAR, FD CUMA82, Chambre d'agriculture 82), pépinières du territoire, Association Cœur de forêt	<p>4-6 : Favoriser la biodiversité dans les écosystèmes agricoles :</p> <p>Initier les échanges de bonnes pratiques, Favoriser les plantations de haies chez les propriétaires fonciers, agriculteurs et collectivités,</p> <p>Favoriser la création d'une filière valorisant la production de végétaux locaux (les produits de la haie comme la collecte de graines, BRF, bois énergie), Expérimenter sur une ou deux communes la plantation de haies à titre exemplaire,</p> <p>Sensibiliser les collectivités à la plantation de haies à travers le programme « Communes'haies » par Campagnes vivantes 82</p> <p>Élaboration de tuteurs ayant des pratiques agroécologiques, journées d'échanges de bonnes pratiques : Adear 82</p>	<p>Co-organisation de réunions d'informations auprès des exploitants et élus,</p> <p>Prise en charge des travaux préalables (recherches, contacts élus et exploitants agricoles)</p> <p><b>Coût : 21 572€</b></p> <p><b>Coût total de l'engagement CCPL sur l'enjeu 4 : 58 932€ et ETP : 0,2</b></p>	Exploitants agricoles, et collectivités	Objectifs environnementaux sur le maintien des prairies permanentes et sur le linéaire de haies de la planification écologique, France Nation verte	<p>Cartes et P.L.U communaux, Projet de territoire Pays de Lafrançaise 2030, ORT multisites, Petites villes de demain, Villages d'avenir,</p> <p>SCOT, SRADDET, CRTE,</p> <p>Plan régional de l'agriculture durable</p> <p>Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles</p>

<b>Enjeu 5</b> Développer un projet Alimentaire de Territoire	Animation du Projet alimentaire de territoire		5.1 Recrutement d'un.e animateur/trice du projet alimentaire de territoire en vue d'assurer la coordination du Projet alimentaire de territoire 1 ETP	<b>Gouvernance et pilotage : 0,1 ETP</b>			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>161 787€ de prestations externalisées          1 ETP et 0,30 ETP d'agents dédiés de la CCPL au PAT du Pays de Lafrançaise</b>			

**11- Livrables pour les 3 ans à venir** (maximum 0,5 page) : rapports intermédiaires et final, outils, produits, etc... en indiquant, pour chacun, la forme, la cible, la couverture géographique

Les supports listés ci-dessous seront produits à l'échelle de l'EPCI et auront pour but d'être appropriés et mobilisés par tous les acteurs locaux, et diffusés à tous les acteurs souhaitant s'inspirer de la démarche.

*1 - Pérenniser et développer l'activité agricole :*

Table ronde sur les outils fonciers,  
Enquête auprès des agriculteurs par le lycée agricole,  
Supports de communication personnalisés pour valoriser la démarche des acteurs locaux ;

*2 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous :*

Journée de l'alimentation,  
Exposition photos en collaboration mutualisée avec l'office de tourisme,  
Rendu de l'enquête, étude via les partenaires consulaires de la commercialisation des produits locaux ;

*3 - Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité :*

Rendu de l'enquête auprès des familles accueillies au sein des associations caritatives,  
Bilan du programme d'éducation alimentaire ;

*4 - Agir pour la transition écologique :*

Diagnostic du foncier agricole (préalable à l'action sur les friches agricoles) ;

*5 - Fonctionnement du P.A.T :*

Document de référence,  
Compte rendu des différentes instances (copil, comité de suivi, atelier, réunion),  
Supports de communication institutionnelle,  
Rendu du rapport d'évaluation et du suivi du P.A.T.



**12- Modalités de suivi et d'évaluation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page).** Des indicateurs quantitatifs et précis doivent être prévus. La méthode d'évaluation doit être précisée.

Les modalités de suivi et d'évaluation du P.A.T du Pays de Lafrançaise feront l'objet d'une réflexion par un groupe de travail associant le comité de suivi du PAT du Pays de Lafrançaise et celui du PAT Départemental. A ce titre, le P.E.T.R Garonne Quercy Gascogne pourra de par sa technicité être associé en tant qu'appui en ingénierie financière et expert en évaluation de fonds européen (LEADER). A ce jour, les travaux n'ayant pas débuté, le groupe de travail doit être constitué, il réunira élus locaux, professionnels et techniciens de chaque partie prenante : Epci et Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne.

Le réseau national RNPAT propose des méthodes d'analyse d'impacts qui seront certainement inspirantes, l'objectif étant de s'approprier la méthode ainsi que la grille d'analyse de durabilité du système alimentaire.

Pour cela, un travail d'intelligence collective sera privilégié.

**13- Actions de valorisation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page)**

**Evénements :**

- Cafés transmission agricole,
- Forum alimentaire,
- Programmations culturelles,
- Journée de l'alimentation,
- Ateliers sensibilisation-formation sur le foncier agricole-installation- cession.

**Supports :**

- Portrait des producteurs d'ici (titre à redéfinir): une exposition photos d'acteurs locaux, agricoles et alimentaires, des témoignages sous forme d'articles,
- Outils de communications : flyers, affiches, communication digitale sur les outils de la CC information presse locale...

**Essaimage :**

- Participation et témoignages aux réunions organisées sur les thématiques de l'agriculture, alimentation et santé,
- Diffusion d'informations sur des supports adaptés (site internet, articles presse locale...),
- Partage de bonnes pratiques sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre du réseau RN PAT, départemental

#### 14- Prérequis et critères d'éligibilité du projet

Pour être éligible à l'appel à projets, le projet de PAT présenté dans le cadre de cet AAP doit satisfaire aux critères de reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de niveau 1. Par conséquent, **en déposant son dossier de candidature à l'appel à projet, le représentant de la structure porteuse du projet et signataire du dossier de candidature demande la reconnaissance du PAT au niveau 1.**

En outre, il s'engage à :

- ✓ réaliser le projet présenté en vue d'obtenir dans les 3 ans la reconnaissance en tant que Projet Alimentaire Territorial au niveau 2 ;
- ✓ respecter le règlement d'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture », mention « Niveau 1 » ;
- ✓ convier la DRAAF/DAAF et les autres financeurs aux réunions du comité de pilotage du PAT ;
- ✓ informer la DRAAF/DAAF et les autres financeurs de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et le dossier joint, en particulier de tout changement lié à la structure porteuse du projet, aux partenaires engagés, au territoire concerné et aux actions engagées ;
- et accepte de :
  - ✓ partager, dans le cadre du réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) et des réseaux régionaux, les retours d'expériences de cette démarche utiles aux autres projets ;
  - ✓ autoriser l'utilisation des informations transmises pour publication sur les sites du MASA et des DRAAF/DAAF.

Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans les tableaux ci-dessous. Pour rappel, la reconnaissance des projets se fait sur la base de 4 prérequis et 6 critères permettant d'apprécier leur qualité.

Prérequis		Éléments du projet
<b>Portage du projet</b>	-Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale -Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux	La communauté de communes du Pays de Lafrançaise assure le portage du P.A.T. Cette politique alimentaire et agricole est intégrée à une démarche plus large menée par l'EPCI depuis 2019 et qui est devenu le projet de territoire « Pays de Lafrançaise 2030 ». (Annexe - 4) Rompue à l'exercice de la concertation, la CC PL conduit une action transversale grâce à un partenariat qui dépasse l'échelle de l'intercommunalité et ce, pour l'ensemble de ses compétences. Les partenaires institutionnels et acteurs locaux

		habituellement associés aux différents dispositifs et projets mis en œuvre par l'ECPI, ont été mobilisés et associés au travers de séances de travail collectives ou individuelles.
<b>Démarche collective et concertée</b>	<p>-Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)</p> <p>-Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)</p>	<p>Suite à un accompagnement technique de la CC PL de 20 mois, une réflexion collaborative a permis de mobiliser et d'impliquer les différents acteurs de la politique alimentaire et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne,</li> <li>- les partenaires institutionnels (DDT 82, Région Occitanie, Département de Tarn et Garonne, l'ARS),</li> <li>- les élus communaux et leur personnel communal de la restauration collective,</li> <li>- les organismes agricoles et foncier (ADEAR, Terres de liens CIVAM, SAFER Occitanie, la foncière d'Occitanie),</li> <li>- les associations caritatives,</li> <li>- les producteurs locaux,</li> <li>- les restaurateurs commerciaux,</li> <li>- les consommateurs et citoyens du territoire,</li> <li>- les services intercommunaux qui interviendront en complément d'une animation assurée par un.e animateur.trice du P.A.T qui sera recruté.e en 2024.</li> </ul> <p>Dans l'attente de ce recrutement, la chargée de mission en développement local assure la coordination.</p> <p>La coopération technique et institutionnelle de la démarche est déjà identifiée, l'engagement multi partenarial garanti.</p> <p>Ce travail, élaboré en 18 séances en deux étapes, a permis de construire une vision commune du territoire avec l'ensemble des parties.</p> <p>La chargée de communication de l'EPCi a relayé les avancées de cette réflexion dans la communication institutionnelle de l'EPCI (Annexe - 5)</p>
<b>Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA</b>	<p>-Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.</p> <p>-Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>●la structuration de l'économie agricole et alimentaire ;</li> <li>●le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le</li> </ul>	<p>Le P.A.T du Pays de Lafrançaise est en cohérence avec les principaux objectifs des politiques nationales et régionales, les axes de réflexion du projet sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser et développer l'activité agricole,</li> <li>• Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,</li> <li>• Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité,</li> <li>• Agir pour la transition écologique.</li> </ul> <p>Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme National pour</p>

	<p>développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées.</p>	<p>l'Alimentation de plusieurs façons : (la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la souveraineté alimentaire),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- justice sociale, des actions portant sur l'amélioration, la qualité et de la diversité des denrées avec le glanage social, le projet de légumerie départementale et le développement d'actions de lutte contre la précarité alimentaire. Pour cela un groupe de travail sera dédié à cet axe du projet qui associera les membres du P.A.D.E.S 82, les représentants des associations caritatives, SOLAAL, producteurs et Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne de Tarn et Garonne.</li> <li>-éducation à l'alimentation de la jeunesse à travers l'animation d'un programme d'éducation d'alimentation concomitant avec le contrat local de santé qui démarre en 2024 en partenariat avec l'ARS et l'IREPS,</li> <li>- restauration collective comme levier pour mobiliser les acteurs et mettre en adéquation les exigences de la loi EGALim et mettre en place un approvisionnement de qualité,</li> <li>- mise en œuvre du Projet de territoire Alimentaire.</li> </ul> <p>Il s'inscrit également dans le projet régional de développement agricole et rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un axe du P.A.T est dédié à la transition écologique et plus particulièrement à la question de l'eau. Des actions de sensibilisation tournées vers la gestion concertée de la ressource en eau seront menées en partenariat avec les syndicats (EPAGE) concernés, suivi des actions d'accompagnement. De manière plus générale, il s'agit d'accompagner l'adaptation de l'agriculture aux changements et accompagner ses évolutions en accompagnant les initiatives locales et en favorisant les échanges et l'information ;</li> <li>-la prise en compte de l'enjeu du renouvellement des Hommes, des métiers et du pilotage des entreprises dans le P.A.T replace l'agriculture et l'alimentation au cœur de la politique de développement économique territoriale. L'axe 1 du P.A.T du Pays de Lafrançaise est consacré à cette préoccupation : <i>Pérenniser et développer l'activité agricole</i>. Pour cela, un diagnostic de l'activité agricole, une table ronde sur le thème du foncier et une opération sur la résorption des friches agricoles complétée par un accompagnement spécifique à la transmission et l'installation. La promotion des métiers agricoles auprès d'un public large est prévue à l'axe suivant (favoriser l'accès à une alimentation de qualité),</li> <li>- la diversification des exploitations agricoles et la consommation de proximité s'intègre à l'axe 2 du P.A.T : <i>Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour</i></li> </ul>
--	---	---

		<p><i>tous</i></p> <p>par une action d'accompagnement de démarches collectives de producteurs sur les valeurs ajoutées des exploitations agricoles.</p>
<b>Transversalité de la démarche</b>	<p>Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).</p>	<p>La transversalité de ce P.A.T permet de traiter d'un certain nombre de fonctions du système alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- agricole thématique centrale avec une action sur la transmission / installation, le foncier agricole et un accompagnement des exploitants agricoles pour une adaptation aux changements climatiques une valorisation de la plus-value de leurs productions,</li> <li>- alimentaire, culturelle, santé, environnementale, éducative. Ces fonctions touchent l'ensemble des populations à travers les actions portant sur l'introduction de produits locaux dans la restauration collective, la sensibilisation des commerces locaux pour une distribution plus locale, la sensibilisation au lien santé et alimentation avec les campagnes d'information menées en cohérence avec le contrat local de santé, la programmation culturelle de l'EPCI et enfin une action déjà engagée sur le gaspillage alimentaire au sein des établissements scolaires du territoire,</li> <li>- sociale plus axée sur des familles bénéficiaires d'un accueil au sein des associations caritatives, le glanage social et le projet de légumerie départemental sont un début à un travail de partenariat avec les associations caritatives du territoire et de niveau départemental.</li> </ul> <p>Le P.A.T du Pays de Lafrançaise s'articule autour de plusieurs niveaux de projets :</p> <p><i>National</i> : P.N.A, PNNS, Stratégie Nationale Sport et santé, Contrat de relance et de la Transition énergétique, Plan National Santé-Environnement (PNSE), Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles,</p> <p><i>Régional</i> : P.R.A.D, Schéma régional de cohérence écologique, Stratégie régionale de la biodiversité, le Plan Régional Santé d'Occitanie, SRADDET</p> <p><i>Départemental</i> : P.A.T Départemental, Schéma départemental du tourisme durable 2023/2028 (du champ à l'assiette),</p> <p><i>Infra départemental</i> : SCOT,</p> <p><i>Intercommunal</i> : Projet de territoire <i>Pays de Lafrançaise 2030</i>, Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T), Opération de Revitalisation de territoire multisite (O.R.T), Convention Globale de Territoire (C.T.G), Programmation culturelle Les Embarcadères et les Culturelles, A venir : Contrat local de santé (démarrage 2024),</p> <p><i>Communaux</i> : en lien avec les documents d'urbanisme communaux PLU et cartes communales et le Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N), la loi EGAlim et la question</p>

		de l'approvisionnement des restaurations collectives communales,
	<b>Niveau 1</b>	<b>Éléments du projet</b>
<b>Diagnostic partagé</b>	Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)	<p>Diagnostic prévu ou en cours</p> <p><b>Bilan des études territoriales réalisées :</b></p> <p><b>Echelle départementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude menée par l'accueil Montauriol et la F.A.S Occitanie pour un projet visant à améliorer les modalités de distribution de l'aide alimentaire et à favoriser la mutualisation ainsi que le lien avec la production agricole, (création d'un pôle alimentaire départemental portant le projet d'une légumerie) – Décembre 2021</li> <li>-</li> <li>- Diagnostic agricole et alimentaire du Tarn et Garonne dans le cadre du projet alimentaire – Laureline CHANTERAU Chambre d'agriculture 82 – Septembre 2022 ;</li> <li>-DDT 82 : Quelle disponibilité en alimentation locale et de qualité pour les citoyens du Département –Camille DEBAUF stagiaire à la DDT 82 - Identification des déserts alimentaires sur le département du 82, Décembre 2022 ;</li> <li>- Inventaire mené par les Chambres d'agriculture du Lot et de Tarn-et-Garonne sur le bassin du Lemboulas en vue d'une optimisation des usages des plans d'eau – 2020</li> </ul> <p><b>Echelle infra départementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude des dynamiques agraires dans le cadre d'une réflexion autour d'un projet alimentaire territorial - Communautés de communes du Pays de Serres en Quercy &amp; du Pays Lafrançaisain - Septembre 2022 Institut agro de Montpellier.</li> </ul> <p><b>Echelle de la communauté de communes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic de l'artisanat et des commerces - CCI et Chambre de métiers et de l'artisanat - Octobre 2018 ;</li> <li>- Diagnostic social partagé réalisé dans le cadre d'un renouvellement d'un conventionnement avec la Caf du centre social intercommunal par le bureau d'étude Accolades – Juin 2019 ;</li> <li>- Diagnostic territorial agricole et foncier – Chambre d'agriculture 82- Octobre 2019 ;</li> <li>- Formation action « PROJET TOURISTIQUE DU LAFRANÇAISAIN » 2021 ;</li> <li>- Enquête auprès des consommateurs du territoire sur leurs pratiques alimentaires, motivations et freins à l'achat de produits locaux et diagnostic des restaurations collectives du territoire, et entretiens auprès des restaurateurs commerciaux des territoires du territoire, Formation action ADEFPAT - 2022 /2023,</li> <li>- Projet de territoire (diagnostic et phase de concertation et de validation), Diagnostic réalisé par la communauté de communes du Pays de Lafrançaise et la concertation animée par les agences Néorama et 2 degrés – Janvier 2023 ;</li> <li>- Rencontre des agents et élus communaux de la restauration collective en cours de réalisation pour réactualiser le diagnostic de 2022.</li> </ul> <p><b>A l'échelle communale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La Chambre d'agriculture 82 et la Safer ont porté une démarche partenariale portant <b>une action de reconquête de terres en friches</b> sur la commune de l'Honor de Cos – 2021.</li> </ul> <p><b>Les études complémentaires prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic agricole par une classe du lycée EPLEFPA 82 qui complétera en partie, le diagnostic agricole</li> </ul>

		partagé issu de la concertation,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic foncier par la SAFER Occitanie, la Chambre d'agriculture 82 et un travail d'animation par un groupe technique constitué d'organismes fonciers agricoles (Safer Occitanie, Terres de Liens, la foncière Occitanie, Chambre d'agriculture 82 et Adear 82),</li> <li>- Enquête (forme à déterminer) auprès des commerçants et producteurs pour identifier les pistes d'améliorations de distribution</li> <li>- Enquêtes auprès des familles en précarité alimentaire pour identifier les problématiques en collaboration des associations caritatives et du CCAS</li> </ul>
<b>Mise en œuvre d'actions opérationnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet</li> <li>-Pilotage de la mise en œuvre de ces actions</li> <li>-Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement, le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration</li> <li>-COFIL mis en place ou prévu</li> <li>-Présence d'un animateur effective ou prévue</li> </ul>	<p>Le périmètre de l'ensemble de ces actions est intercommunal sauf l'action 2.2 en lien avec le PAT départemental et l'atelier de transformation végétale départemental action 4.2</p> <p><b>Plans d'actions</b></p> <p><b>Enjeu 1- Pérenniser et développer l'activité agricole :</b></p> <p><i>1.1 Accompagner la transmission/cessions des exploitations agricoles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des exploitations agricoles par une classe de l'EPLEFPA 82,</li> <li>- Accompagnement des cédants,</li> <li>- Organisation d'une journée, rencontre futurs cédants et repreneurs</li> </ul> <p><i>Outils :</i> Point accueil transmission de la CA82 et Primo accueil et Transmission des agriculteurs,</p> <p><i>Cible :</i> Exploitants agricoles cédants, candidats à l'installation et porteur de projets <b>16 540€</b></p> <p><i>1.2 Sensibilisation des élus et des cédants (+55 ans) par les organismes d'animation foncière et agricoles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Table ronde sur les dispositifs et outils existants du foncier agricole, (SAFER Occitanie, Terres de Liens, CAUE 82, la Foncière d'Occitanie...),</li> <li>- Constitution d'un réseau de tutorat,</li> <li>- Actions de co - organisation, coordination et de communication,</li> </ul> <p><i>Outils :</i> Vigifoncier, Vigifriches, PLU, Scot, <b>13 550€</b></p> <p><i>Cible :</i> élus et des cédants (+55 ans)</p> <p><i>1.3-Créer un service du guichet d'accueil au sein de la CC PL :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions d'information, café post installation,</li> </ul> <p><i>Outils :</i> Primo accueil installation de l'ADEAR 82 et Point accueil transmission de la CA82</p> <p>le champ des possibles de l'ADEAR 82,</p> <p><i>Cible :</i> Candidats à l'installation, porteurs de projets, Exploitants agricoles cédants <b>14 000€</b></p> <p><i>1.4 -Accompagner des démarches collectives sur la valeur ajoutée des exploitations agricoles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins (enquête auprès des agriculteurs 1.1)</li> </ul>

		<p>- Mise en œuvre d'une action d'accompagnement collective,  <i>Outil</i> : Accompagnement de la Chambre d'agriculture, ou formation action,  <i>Cible</i> : Candidats à la diversification de leur activité agricole  <b>6 020€</b>  <b>Total de l'enjeu 1 : 50 110€ / 3 ans - ETP : 0.3</b></p> <p><b>Enjeu 2 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous :</b>  - Temps d'échanges entre agents sur les bonnes pratiques de leurs métiers, sur la connaissance et l'appropriation de la loi Egalim  - Sensibilisation des élus, acheteurs et personnel de la restauration collective à l'utilisation de la plateforme départementale « le 82 dans son Assiette »,  <i>Outil</i> : Mise en réseau en interne et accompagnement par la Chambre d'agriculture,  <i>Cible</i> : Agents communaux de la restauration collective, producteurs et élus  <b>5 345€</b></p> <p><i>2.2 Etre partenaire du PAT Départemental :</i>  - Intégration des actions de sensibilisation, d'expertise et d'accompagnement portées par la Chambre d'agriculture 82 dans l'ensemble des actions du PAT du Pays de Lafrançaise,  - Réflexion sur l'élaboration d'une grille d'évaluation et d'impact commune au PAT du Pays de Lafrançaise et du Pat Départemental en lien avec le groupe de gouvernance des deux PAT, et le PETR Garonne Quercy Gascogne (en cours de proposition),  <i>Outils</i> : outils de la Chambre d'agriculture 82 et grille d'évaluation du RNPAT : éval PAT  <i>Cible</i> : Tous publics, Elus du territoires et personnels de la restauration collective, animateur.trice du PAT  <i>Selon les actions, coûts CA 82 déjà identifiés</i></p> <p><i>2-3 Valoriser le monde agricole auprès du grand public :</i>  - Création de supports de promotion et de communication recensant productions et accueil des producteurs locaux,  - Formations des producteurs à l'accueil, (CIVAM les semailles, CA82, ADT 82)  - Organisation de visites de fermes et d'ateliers thématiques, (CIVAM les semailles, CA82, ADT),  - Interventions des producteurs et associations au sein des écoles,  - Développement des journées escapades de l'Office de Tourisme Intercommunal et mise en œuvre de randonnées gourmandes (CIVAM les Semailles),  <i>Cible</i> : Tous publics  <b>20 650€</b></p> <p><i>2-4 : Organiser le glanage social de fin de saison :</i>  - Sensibilisation des exploitants agricoles à la question du glanage social, en collaboration avec le collectif Racines et l'interface SOLAAL,</p>
--	--	---



		<p><i>Cible</i> : Familles bénéficiaires du soutien des associations caritatives, associations caritatives, Exploitants agricoles,  <b>2000€</b> (adhésion SOLAAL)  <i>2- 5 : Élaboration d'une programmation annuelle construite autour d'événements pour tous publics, selon différents formats avec une thématique centrale portant sur l'alimentation et l'agriculture :</i>  - Journée de l'alimentation,  - Programmation culturelle intercommunale,  - Création d'une exposition de portraits d'acteurs locaux mutualisée avec l'OTI,  <i>Outils</i> : programmation culturelles déjà existantes les Embarcadères et les culturelles,  <i>Cible</i> : Tous publics  <b>24 750€</b>  <b>Total de l'enjeu 2 : 52 745€/3 ans - ETP : 0.2</b></p> <p><i>3-1 – Actions de sensibilisation et de prévention au lien santé et alimentation :</i>  - Ateliers cuisines,  - Expositions, spectacles,  - Sensibilisation dans les établissements scolaires, le centre social, l'EHPAD de Lafrançaise, et la Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui relayeront les campagnes d'informations nationales avec l'intervention de l'IREPS.  <i>Outils</i> : Convention Globale de territoire (en cours de renouvellement), campagnes nationales de prévention,  <i>Cible</i> : Patientèles, familles, tous publics  Cette action tout comme la 3.2 sera à faire coïncider avec le démarrage du Contrat Local de Santé,  <i>Action 3-2 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation alimentaire :</i>  - Etablissement d'un programme d'éducation alimentaire au sein des établissements scolaires via des actions concrètes,  <i>Outils</i> : Convention globale de territoire (en cours de renouvellement), Contrat local de santé (démarrage en 2024),  <i>Cible</i> : Patientèles, familles, tous publics.  <b>Total de l'enjeu 3 : les coûts seront mutualisés avec le contrat local de santé, 0.2 ETP</b></p> <p><i>4.1 Développer un partenariat avec le SIEEOM dans le cadre du gaspillage alimentaire</i>  Interventions du SIEEOM (syndicat d'ordures ménagères) dans les restaurations collectives :  - Diagnostic du gaspillage alimentaire, préconisations et plan d'actions incluant une sensibilisation en temps scolaire des élèves,  - Formation des cuisiniers ; grammage des portions, préparation des fruits...</p>
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de plans alimentaires dans les restaurations scolaires,</li> <li>- Accompagnement des établissements scolaires pour être labellisés « Eco 3 D»,</li> </ul> <p><i>Outil</i> : Politique du SIEEOM Sud Quercy,  <i>Cibles</i> : publics scolaires et personnels de la restauration collective,  Action déjà mise en œuvre par le SIEEOM Sud Quercy et donc déjà financée</p> <p><b>4.2-Être partenaire de l'atelier de transformation végétale départemental (projet de légumerie) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation aux instances de gouvernances et co-organisation des réunions de partenariat pour faire le relais de ce projet sur le territoire du Pays de Lafrançaise auprès des producteurs et élus de la CC PL. Ce projet est en cours d'élaboration</li> </ul> <p><i>Outil</i> : Expertise des services départementaux et de l'association départementale les Restos du cœur  <i>Cible</i> : Personnes en précarité alimentaire</p> <p><b>4-3 - Accompagner les projets d'ateliers de transformation sur le territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un groupe de travail de producteurs par une formation action sur le projet de création d'ateliers de transformation,</li> <li>- Accompagnement de la réflexion sur les projets de création d'ateliers de transformation du territoire par la mise en œuvre de la formation développement par un organisme d'accompagnement</li> </ul> <p><i>Outil</i> : organisme d'accompagnement, expertise de la Chambre d'agriculture 82,  <i>Cible</i> : Exploitants agricoles</p> <p><b>6 020€</b></p> <p><b>4-4 : Sensibiliser le milieu agricole et alimentaire à la gestion de l'eau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation d'exploitants agricoles et d'élus, suivie d'actions d'accompagnement</li> <li>- Co-organisation de réunions d'informations auprès des exploitants et élus,</li> <li>- Recensement des agriculteurs pratiquant une irrigation économe et aménageant leur parcellaire,</li> <li>- Mise en réseau des exploitants pour un échange de bonnes pratiques,</li> <li>- Communiquer les actions auprès du grand public</li> </ul> <p><i>Outils</i> : Politiques développées dans le cadre d'actions des syndicats de rivières des bassins recouvrant le territoire : l'Aveyron aval, le Lemboulas, le Tarn aval,  <i>Cibles</i> : Propriétaires fonciers, exploitants agricoles, élus.</p> <p><b>6 340€</b></p> <p><b>4.5 Etude opérationnelle sur la reconquête des friches agricoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un diagnostic foncier du territoire pour prioriser les actions à mener,</li> <li>- Poursuite des travaux de l'étude réalisée sur la commune de l'Honor de Cos et permettre de capitaliser les méthodes de travail à engager sur l'ensemble du territoire,</li> <li>- Co-organisation de réunions d'informations auprès des exploitants et élus,</li> </ul>
--	--	--

			<p>- Prise en charge des travaux préalables (recherches, contacts élus et exploitants agricoles), Outil : Vigifriche, Vigifoncier, Sig départemental, <i>Cibles</i> : propriétaires fonciers exploitants agricoles, candidats à l'installation, élus, <b>25 000€</b></p> <p><i>4-6 : Favoriser la biodiversité dans les écosystèmes agricoles :</i> -Initier les échanges de bonnes pratiques, -Favoriser les plantations de haies chez les propriétaires fonciers, agriculteurs et collectivités, - Favoriser la création d'une filière valorisant la production de végétaux locaux (les produits de la haie comme la collecte de graines, BRF, bois énergie), -Expérimenter sur une ou deux communes la plantation de haies à titre exemplaire, -Sensibiliser les collectivités à la plantation de haies à travers le programme «Communes'haies », - <b>Tutorat de bonnes pratiques agro-écologiques</b> <i>Cibles</i> : Exploitants agricoles, élus, tous publics <b>21 572€ -</b> <b>Total enjeu 4 : 58 932 € - Etp : 0.2</b> <b>Et 0,1 Etp consacré à la gouvernance</b> <b>Coût total : 161 787€ et 1 Etp</b></p>
<b>Engagement des partenaires</b>	Engagement formalisé de différents partenaires	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	<p><b>Les partenaires qui ont formalisé leur partenariat :</b> PETR Gascogne Quercy Gascogne Chambre d'agriculture 82 ADEAR 82 Chambre des Métiers et de l'Artisanat Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères du Su Quercy Maison sport santé UFOLEP Fédération des Écosystèmes Territoriaux Coopératifs : Racines Campagnes vivantes 82 Terre de liens Civam Semailles SOLAAL Les Restos du Cœur départemental et l'association de Lafrançaise, EPLEFPA 82 FD CUMA Epage Aveyron aval,</p>

			<p>Commune de l'Honor de Cos  Syndicat de bassin du Lemboulas  Brigade du goût (CCI)  Syndicat du Bassin Versant Tarn aval  Les communes du territoire (Barry d'Islemade Lafrançaise, L'Honor de Cos, Labarthe Meuzac, Montastruc, Piquecos, Puycornet et Vazerac)  Chambre de Commerce et de l'Industrie  CCAS de la commune de Lafrançaise</p> <p><b>Les démarches de partenariat en cours de validation :</b>  Conseil départemental 82,  Mutualité Sociale Agricole  Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), engagement dès le démarrage du contrat local de santé  la Croix Rouge  Agence Régionale de la santé  Les communes du territoire : (Les Barthes, Labastide du temple),  Safer 82</p>
<b>Prise en compte des objectifs du PNA</b>	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGalim). Une attention particulière est à	<p>Le Pat du Pays de Lafrançaise s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme National pour l'Alimentation de plusieurs façons : (la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la souveraineté alimentaire),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Justice sociale</b>, des actions portant sur l'amélioration, la qualité et de la diversité des denrées avec le glanage social, le projet de légumerie départementale et le développement d'actions de lutte contre la précarité alimentaire. Pour cela un groupe de travail sera dédié à cet axe du projet qui associera les membres du P.A.D.E.S 82, les représentants des associations caritatives, SOLAAL, les producteurs et la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne.</li> <li>-<b>Education à l'alimentation de la jeunesse à travers l'animation d'un programme d'éducation d'alimentation</b> concomitant avec le contrat local de santé qui démarre en 2024 en partenariat avec l'ARS et l'IREPS,</li> <li>-<b>Restauration collective comme levier pour mobiliser les acteurs</b> et mettre en adéquation les exigences de la loi EGalim et mettre en place un approvisionnement de qualité,</li> <li>-<b>Lutte contre le gaspillage alimentaire</b>, une action déjà déployée à l'échelle du territoire dans les établissements scolaires et accueil de loisirs, et de l'EHPAD au travers de la restauration collective et de la loi EGalim,</li> </ul>

		apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2	- <b>Reterritorialisation de l'alimentation</b> , (l'ancrage territorial) en travaillant l'interconnaissance des acteurs (professionnels et non professionnels) au développement des circuits de proximité, et à l'installation d'agriculteurs, à la meilleure connaissance des produits locaux.
<b>Pérennité du projet</b>	-Soutien politique, moyens financiers adéquats -Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée -Mobilisation de moyens financiers adéquats -Animation / coordination du projet	-Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place -Éléments de réflexion sur la pérennité du projet -Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers -Moyens d'animation prévus	<b>Gouvernance et concertation : en cours d'installation/ nomination</b> La CC PL s'appuie sur <b>les commissions agricoles communales</b> pour identifier les élus référents agriculture et alimentaire qui contribueront au Projet alimentaire de territoire par leur participation aux différents travaux. Une partie de ces élus intégreront <b>le comité de suivi opérationnel agriculture et alimentation</b> . Ce fonctionnement prévoit une meilleure appropriation de l'information communautaire par les élus communaux et une meilleure remontée d'informations de terrain. <b>Des groupes thématiques</b> sont constitués en lien avec les enjeux du projet alimentaire de territoire : - 1 : Installation et transmission des exploitations agricoles, - 2 : Restauration collective, - 3 : Animation et événementiel, - 4 : Précarité alimentaire, - 5 : Santé et alimentation, - 6 : Transition écologique. Ils apportent une expertise sur les thématiques ciblées, élaborent les fiches actions et proposent. Les partenaires techniques associés à la démarche pourront intervenir sur des thématiques afin de sensibiliser les participants (élus, acteurs de l'alimentation et agricoles, techniciens) aux enjeux et apporter une expertise. A géométrie variable, la composition et le fonctionnement de ces groupes de travaux évolueront selon les besoins et avancement des projets. <b>Le Comité de pilotage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• valide les orientations, apporte une vision extérieure et prospective,</li> <li>• appuie la mise en œuvre,</li> <li>• suit le déroulement du plan d'actions,</li> <li>• facilite la mise en réseau</li> </ul> A ce jour, la liste de partenaires qui siègent dans cette instance <b>sont les élus communautaires, les financeurs, les institutions, les partenaires départementaux et régionaux</b> (FD Cuma, Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne, Adept 82, Campagnes vivantes 82, CIVAM les Semailles, l'EPLEFPA Montauban Moissac, Les Restos du cœur, le PETR Garonne Quercy Gascogne, le SIEEOM sur Quercy, Terres de liens) n'est pas encore finalisée, plus d'une trentaine de partenaires ont été associés depuis le début de la démarche. Il est prévu que le Comité de pilotage se réunisse 2 fois par an.

			<p><b>Le Conseil communautaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pilote et anime la démarche,</li> <li>• valide les objectifs et les actions,</li> <li>• veille aux évolutions du territoire,</li> <li>• s'appuie sur le comité de suivi opérationnel Agriculture-Alimentation composé d'élus communautaires et d'élus locaux qu'il faudra constituer officiellement en début d'année 2024.</li> </ul> <p><b>Le forum alimentaire</b> sera l'instance de concertation, ouverte aux habitants pour viser la participation citoyenne (forum, événements, ateliers...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mobilise les habitants et acteurs de l'alimentation,</li> <li>• sensibilise aux enjeux de l'alimentation,</li> <li>• anime des temps de concertation, de rencontres....</li> </ul> <p>Au cours du travail collaboratif, un schéma de gouvernance a été validé accordant une place centrale à l'animateur.rice de ce projet. Ce recrutement prévu à temps plein sera renforcé par l'équipe technique constituée de chargés de missions de la CC PL (responsable de l'office de tourisme intercommunal, la coordinatrice de la convention globale de territoire, la coordinatrice petite enfance, enfance et jeunesse, la responsable du service culturel et la responsable de France Services) prendra en charge le suivi des actions et la chargée de mission développement local en assura la transversalité. Le recrutement finalisé, une véritable équipe technique sera mise au service du projet alimentaire de territoire, animé et coordonné par l'animateur.rice.</p> <p><b>Pour la gouvernance, il est prévu 0.1 ETP.</b></p> <p>Le conseil communautaire a délibéré et s'est engagé sur le projet pour une durée de 3 ans. Des partenariats financiers sont en cours de consolidation notamment avec le soutien d'ingénierie financière du PETR Garonne Quercy Gascogne pour le financement LEADER dédié au poste d'animation, le Conseil Départemental dans le cadre d'un contrat d'équipement et la Région à travers des appels à projets.</p>
<p><b>Dispositif d'évaluation de l'impact du projet</b></p>	<p>Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Les modalités de suivi et d'évaluation du P.A.T du Pays de Lafrançaise feront l'objet d'une réflexion par un groupe de travail associant le comité de suivi du PAT du Pays de Lafrançaise et celui du PAT Départemental. A ce titre, le P.E.T.R Garonne Quercy Gascogne pourra de par sa technicité être associé en tant qu'appui en ingénierie financière et expert en évaluation de fonds européen (LEADER). A ce jour, les travaux n'ayant pas débuté, le groupe de travail doit être constitué, il réunira élus locaux, professionnels et techniciens de chaque partie prenante : Epci et Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne.</p> <p>Le réseau national RNPAT propose des méthodes d'analyse d'impacts qui seront certainement inspirantes, l'objectif étant de s'approprier la méthode</p>

			ainsi que la grille d'analyse de durabilité du système alimentaire. Pour cela, un travail d'intelligence collective sera privilégié.
--	--	--	---